



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 56715

## Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué au tourisme s'il ne lui apparaît pas opportun de créer une plate-forme unique de promotion, d'information et de réservation de la destination France et, le cas échéant, de bien vouloir lui faire connaître la date de mise en service d'un tel dispositif.

## Texte de la réponse

Les clientèles françaises et internationales recherchent aujourd'hui un site unique d'information et de réservation touristique, comme l'ont démontré les études réalisées par Maison de la France, chargée de la promotion de la destination France sur le territoire national et à l'étranger. C'est pourquoi, le Comité interministériel du tourisme du 23 juillet 2004 a décidé de valider le choix de Franceguide.com comme plate-forme unique de promotion, d'information et de réservation. Ce site internet doit être l'outil d'information et de mise en marché de l'offre touristique de toutes les destinations françaises. Pour cela, le groupe de travail chargé de sa préfiguration veillera à bénéficier de l'expérience de plates-formes similaires, tant publiques que privées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56715

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 2005, page 960

**Réponse publiée le :** 8 mars 2005, page 2559